

Entretien avec **Driss El Yazami**

Président du CCME

«Notre objectif est d'aller au plus près des réalités des Marocaines du monde»

Selon Driss El Yazami, les femmes de l'immigration et celles du Maroc peuvent se soutenir mutuellement sur le long chemin de l'égalité des droits.

Propos recueillis par DNES à Bruxelles Houda El Fatimi

ALM: Quels sont les objectifs et les enjeux de la troisième édition des Marocaines d'ici et d'ailleurs?

Driss El Yazami : Contrairement aux éditions de 2008 et 2009 où nous avons rassemblé à Marrakech les Marocaines du monde, la particularité de cette édition est que le CCME a fait le choix de partir à la rencontre des femmes marocaines du Monde en organisant quatre rencontres de décembre 2010 à mai 2011 à Bruxelles, dans le monde arabe, en Afrique subsaharienne et enfin à Montréal.

Notre objectif est d'aller au plus près des réalités des Marocaines du monde et de leur proposer un espace de connaissance et de débats sur leur situation particulière et leurs problèmes spécifiques, en fonction de la région où elles vivent. C'est la raison pour laquelle les thèmes débattus à Bruxelles portent notamment sur les discriminations dont sont victimes les femmes de l'immigration en Europe.

Pourquoi avoir choisi le thème «Féminisation de la migration» ?

La «féminisation de l'immigration» est une préoccupation centrale dans notre travail et ce depuis la création du Conseil. Elle reflète tout simplement une des

mutations essentielles de la migration marocaine durant ces dernières décennies. Cette féminisation est la conséquence de trois phénomènes majeurs : l'arrivée dans les pays de résidence des femmes concernées par les vagues successives du regroupement familial ; la naissance dans ces pays des garçons et des filles et enfin la migration autonome des femmes marocaines, phénomène qui continue encore et qui touche toutes les catégories sociales. C'est la conjugaison de toutes ces tendances qui fait qu'aujourd'hui 47% des migrants marocains sont des femmes et on ne peut plus appréhender les réalités migratoires sans avoir une approche genre systématique, quel que soit le domaine d'intervention.

C'est la conjugaison de toutes ces tendances qui fait qu'aujourd'hui 47% des migrants marocains sont des femmes.

Quels sont les efforts fournis au sein du CCME pour combler le fossé entre les femmes marocaines d'ici et d'ailleurs?

Les membres du CCME travaillent dans cinq groupes thématiques et nous avons mis en place un groupe transversal «approche genre et nouvelles générations» qui participe aux travaux des autres groupes. Leur objectif est multiple : rendre visible cette féminisation ; faire prendre conscience de leurs problèmes particuliers mais aussi de l'immense potentiel qu'elles constituent. Il s'agit de faire de



• Driss El Yazami.

ces rencontres un espace d'échanges entre femmes issues de l'immigration et celles du Maroc, avec un souci permanent : faire avancer ensemble l'agenda de l'égalité.

Quels sont les obstacles que rencontrent ces femmes ?

Concernant l'Europe, nous avons mis l'accent sur deux problématiques qui nous ont semblé centrales et communes à la majorité : les discriminations et le statut personnel.

Parmi ces femmes, certaines occu-

pent des postes de responsabilité à l'étranger. Comment expliquez-vous cette situation?

Ces itinéraires de femmes que vous évoquez reflètent un double phénomène plus large et plus massif : les femmes de l'immigration ont bénéficié de la démocratisation de la scolarisation et elles sont de plus en plus nombreuses à intégrer le marché du travail, y compris parmi les immigrées de la première génération. Au-delà des exemples connus, des dizaines de milliers de femmes mènent leur vie de manière indépendante.

Ne pensez-vous pas que c'est une perte pour la mère patrie ?

Comme pour les hommes, et même peut être plus, la migration des femmes peut constituer, sous certaines conditions, une ressource centrale pour le développement.

On sait par exemple, grâce à des études, que les femmes immigrées de la première génération ont joué un rôle important comme actrices du changement dans leur environnement familial et ce rôle est encore plus accentué lorsqu'elles sont salariées.

Comment peuvent-elles être utiles pour les femmes d'ici ?

Je dirais plutôt que les femmes de l'immigration et celles du Maroc peuvent se soutenir mutuellement sur le long chemin de l'égalité des droits. L'un des mérites des rencontres des Marocaines d'ici et d'ailleurs est d'offrir un espace de découverte mutuelle et de partenariats. ■

Les politiques en faveur de l'égalité hommes-femmes au centre de la rencontre

Les politiques menées en faveur de l'égalité des hommes et des femmes au Maroc, en Belgique et au sein de l'Union européenne ont été au centre de la rencontre «Marocaines d'ici et d'ailleurs», organisée samedi et dimanche à Bruxelles, par le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME). A cette occasion, l'ambassadeur du Maroc auprès de l'Union européenne, Menouar Alem, a donné un large aperçu sur la promotion de la condition de la femme au Maroc, soulignant que «les mutations profondes qu'a connues le Royaume, au cours de ces dernières années, témoignent de l'engagement ferme du Maroc pour faire aboutir les chantiers de modernisation lancés par SM le Roi Mohammed VI, notamment ceux afférents à la question de l'équité et de l'égalité». Les avancées enregistrées dans ce domaine reflètent la consécration de la culture de l'égalité, comme en témoigne l'accès des femmes aux postes de responsabilité, a-t-il dit, ajoutant que le Code de la famille «a constitué un saut qualitatif sur la voie de l'édification d'une société fondée sur des relations familiales où règnent la jus-

«justice et l'égalité». Il a également mis en exergue la prise en compte de la dimension «genre» dans le cadre du budget de l'Etat, ajoutant que cette approche est intégrée dans presque tous les programmes gouvernementaux afin de réduire les inégalités entre les sexes et lutter contre la marginalisation des femmes. Le diplomate marocain a également affirmé que la promotion de la condition de la femme est au cours du partenariat du Maroc avec l'Union européenne, et fait partie intégrante des valeurs fondamentales que partagent les deux parties. «Cette valeur partagée trouve, entre autres, sa traduction concrète dans les projets et programmes marocains financés sur fonds communautaires», a-t-il poursuivi, citant à titre d'exemples le programme «appui à l'amélioration de la situation de la femme rurale et gestion de l'arganeraie» dans la région de Souss-Massa-Draâ, les programmes d'appui au secteur de la santé, le programme d'appui sectoriel à l'éducation et à la lutte contre l'analphabétisme, l'Initiative nationale pour le développement humain qui comporte d'importantes actions pour la promotion de la condition de la femme.